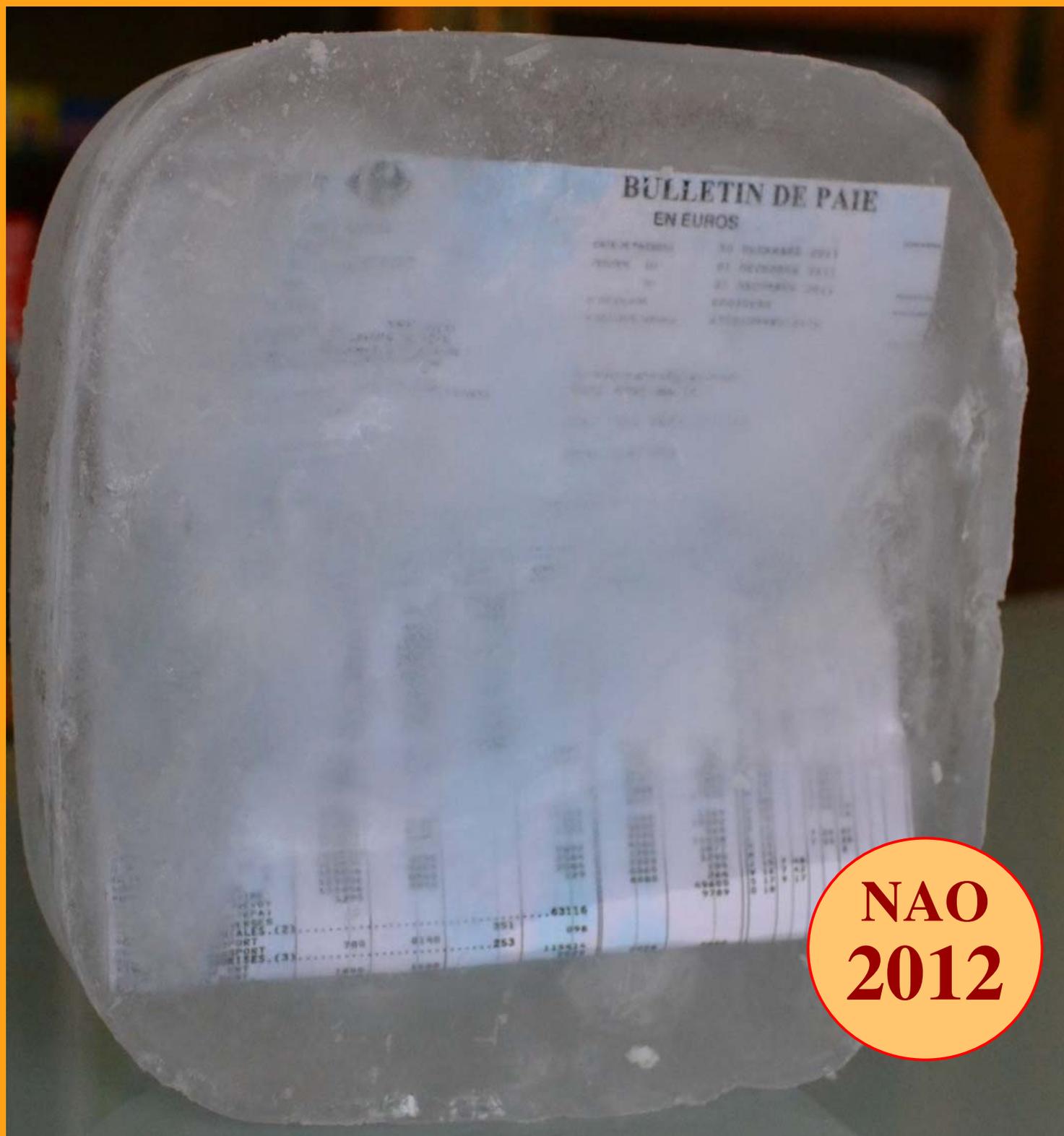


La gazette des délégués CFDT Carrefour



**NAO
2012**

Ne laissons pas geler nos salaires

▼ Ouverture

Sommaire et arrivées page 02

▼ Intéressement 2011

Toujours moins... page 04

▼ Participation aux bénéfices

Toujours moins... page 06

Bilan 2002 -2010 page 08

▼ Epargne salariale

Modalités page 09

▼ NAO 2012

Rencontre avec Noël Prioux page 19



Annick Vergne à la Fondation Carrefour.

Annick Vergne que la CFDT a l'occasion de rencontrer dans les réunions de groupe part à la Fondation Carrefour . Elle occupait depuis 2010 les fonctions de Directrice des Ressources Humaines de Carrefour France après avoir été DRH chez Dia.

C'est donc depuis de longues années que nous la cotoyons dans des négociations parfois difficiles mais toujours correctes. A la fondation Carrefour elle rejoint un autre monde. <http://www.fondation-carrefour.org/fic/accueil>



Isabelle Calvez, Directrice des Ressources Humaines de Carrefour France

Elle prendra ses fonctions à partir du 20 février 2012

47 ans, DRH du groupe Groupama (6^{ème} assureur en France, présent dans 13 pays, 40 000 salariés) Diplômée de l'IEP de Paris, elle débute sa carrière chez Thomson-CSF, devenu Thales, en 1989. D'abord chef du personnel, puis adjointe au DRH de la division communications militaires, elle est promue, en 1996, directeur de la stratégie et des coopérations internationales des activités de guerre électronique des communications. Elle intègre Canal+ Technologies quatre ans plus tard au poste de directeur des ressources humaines.

En 2003, elle occupe les fonctions de DRH France et Benelux d'Accenture. En 2007 elle rejoint Groupama.

*Commentaire CFDT: Les départs de l'entreprise étant assez fréquents dans la période actuelle c'est finalement une bonne nouvelle quand on apprend le simple changement de poste d'un responsable. La mode est aujourd'hui chez Carrefour à aller chercher à l'extérieur nos responsables. **Domage pour l'ascenseur social.** L'inconvénient de ce type de management se sont les longs mois à prendre la dimension du groupe et à s'approprier son historique social. Le résultat que chacun connaît, il suffit de voir le nombre d'extérieur qui sont restés quelques mois ! L'entreprise perd peu à peu son âme.*

En baisse ...



Intéressement 2011 Toujours en baisse!

Il devait progresser de 36% selon la direction
(négociation du 14 juin 2011)

La CFDT demande 500 euros minimum d'intéressement, on en est loin !

Nous avons obtenu début 2011 le versement d'un supplément d'intéressement (220 euros) ce qui a permis d'avoir pour 2010 un montant moyen de 465 euros.

Nous avons obtenu en 2011 que les conséquences des travaux soient annulées (exemple Vitrolles a bénéficié d'un + de 107 euros)

Nous avons obtenu que la part locale soit revalorisée (part nationale 2011...zéro)

Nous avons obtenu un intéressement uniforme.

La direction a supprimé le calcul semestriel plus favorable aux salariés.

L'intéressement n'est pas intéressant

Intéressement au titre de l'année 2011

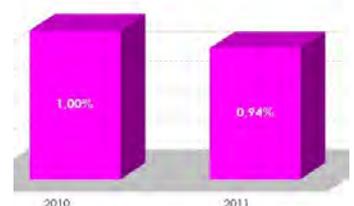
1	Indicateur Part Nationale = CA HT hors carburant cumulé national et taux d'EBIT DA national	Année 2011 =	0.00%
2	Indicateur Parcours Clients (=moyenne des montants distribués en magasin) Parcours Clients	Année 2011 =	107 €
3	Indicateur M D C (=moyenne des montants distribués en magasin) Marque Distributeur Carrefour	Année 2011 =	140 €
Total Parcours Clients + MDC			247 €

Le montant de l'intéressement dans les hypermarchés est le plus faible du groupe Carrefour.

Dans les filiales c'est environ un mois de salaire

	2010	2011
1 Part nationale	25€	0€
2 Part magasin	220€	247€
3 TOTAL	245€	247€

en % salaire annuel





Lors de la rencontre des délégués nous avons demandé le montant de l'intéressement de leur magasin.

50% des délégués présents l'ignoraient.

Plusieurs ne savaient pas que tous les salariés, quelque soit leur niveau touchent localement le même montant.

La moyenne cache des différences de 1 à 4

Thionville	90,00€
Saint Brice	147,00€
Villiers en Bière	159,00€
Amiens	175,00€
Belle Epine	180,00€
Saint Jean de Vedas	185,00€
Paimpol	200,00€
Villabé	200,00€
Marseille Le Merlan	205,00€
Ollioules	210,00€
Wasquehal	210,00€
Reims Tinqueux	215,00€
Anglet	220,00€
Quetigny	220,00€
Mérignac	227,00€
Valenciennes	230,00€
Bègles	240,00€
Nice Lingostière	240,00€
Perpignan	240,00€
Portet sur Garonne	240,00€
Vitrolles	247,00€
Angers Gd Maine	250,00€
Saint Briec	250,00€
Saint Herblain	250,00€
Guéret	260,00€
Labège	260,00€
Saint Pol Sur Mer	260,00€
Beaucaire	280,00€
Chartres	280,00€
Saran	280,00€
Chalons en Champagne	285,00€
Saint Egrève	290,00€
Angers St Serge	300,00€
Nice TNL	300,00€
Quimper	310,00€
Venissieux	310,00€
Brest	350,00€
Nevers	350,00€
Orléans	350,00€
Uzès	350,00€
Chateau Thierry	400,00€

Uniforme pour tous

Pour la CFDT l'intéressement récompense les efforts de chacun à atteindre collectivement un objectif. La CFDT est donc favorable à une somme égale pour tous proportionnée au temps de travail de chacun.

La CFDT a obtenu lors des négociations de 2008 que l'accord d'intéressement prévoit un intéressement national en pourcentage du salaire brut de chacun et un intéressement magasin en somme fixe égal pour tous. Conséquence tous les salariés, quelque soit leur niveau de rémunération, bénéficient d'un même montant d'intéressement local en fonction de leur contrat de travail horaire.

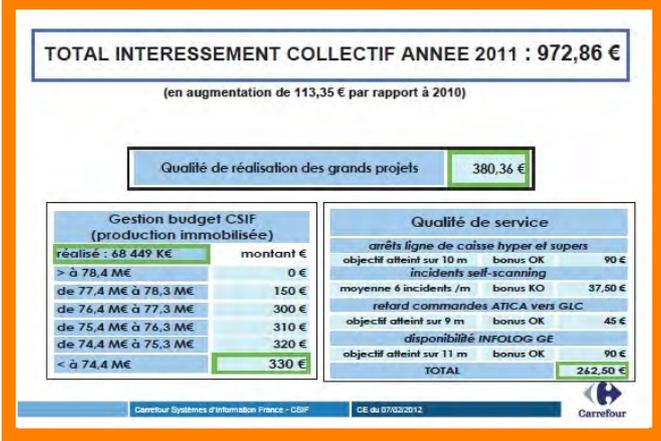
Un niveau 8 dans ce magasin a touché 250 euros la même somme qu'une caissière au niveau 2, scandaleux ? Peut être pour quelques nantis mais sûrement pas pour la CFDT et la solidarité.

Pour une fois les plus pauvres bénéficient de la récompense de leurs efforts au même titre que les niveaux 8 et autres.

9 Accords Carrefour 26 ans
1987-1988-1989
1990-1991-1992
1993-1994-1995
1996-1997-1998
1999-2000-2001
+ Continent
2002-2003-2004
+ Continent 2001
2005-2006-2007
+ Hyparlo
2008-2009-2010
Annuel
2011-2012-2013

Reste qu'entre magasin, pour diverses raisons que les employés ne maîtrisent pas il y a des différences de 1 à 5 dans le montant de l'intéressement.

Le montant de l'intéressement dans une filiale Carrefour : CSIF (informatique)



247
euros brut
en moyenne

Année 2011

payé en février 2012

CARREFOUR
0,94%
du salaire
brut
en moyenne

Part national annuel:

0% du salaire brut soit 00 euros brut ,

Part magasin annuel:

Moyenne Parcours clients: 107 euros,

Moyenne M.D.C.: 140 euros

pour tous les salariés quelque soit leur qualification.

AUCHAN
2011: ??%
2010: 10,76%
2009: 6,64%
2008: 8,92%
du salaire brut

L'intéressement des hypermarchés Carrefour est déjà le plus bas de tout le groupe mais de plus il baisse chaque année !!!

CARREFOUR
2011: 0,94%
2010: 1%
2009: 1,37%
2008: 1,57%
du salaire brut



Participation 2011 4 % du salaire annuel brut

Participation
2007: 5,62 %
2008: 5,7%
2009: 5%
2010: 5,6%

La réserve de participation 2011 est en baisse

Le nombre de bénéficiaire est en baisse.

Nous sommes loin d'un mois de salaire

L'intéressement dans les hypermarchés est en baisse.

Patrons:
toujours plus
Employés:
toujours moins

2011: la participation

En 2011 un salarié touchera en moyenne

0,51 mois de salaire sur la base de 13 mois de salaire

(0,73 en 2010-0,65 en 2009-0,74 en 2009 - 0,73 en 2008)

0,53 mois de salaire sur la base de 13,5 mois de salaire

(0,76 en 2010- 0,67 en 2009 - 0,77 en 2009 - 0,76 en 2008)

La direction donne ces moyennes sous réserves.

Montant moyen brut par salarié qui sera distribué en 2012 au titre de l'exercice 2011:

environ 773 €

pour un niveau IIB bénéficiant de la grille Carrefour hypermarchés

Pour calculer à quelques euros près combien vous toucherez de participation il suffit de prendre votre salaire annuel brut 2011 qui se trouve sur votre fiche de paie de décembre 2011 et de le multiplier par 4 %.

La participation est maintenant débloquée chaque année mais est imposable.

Les prélèvements sociaux représenteront cette année 8% des avoirs (6% en 2011)

2011

La réserve spéciale de participation s'élève à
104 millions euros
 Elle représente pour chaque salarié:
4% de sa rémunération annuelle brute 2011
 Salariés bénéficiaires
134 665
 Montant moyen brut
 environ **773 euros brut**

Pour l'exercice, la réserve spéciale de participation s'élève à

- 2002: 189 millions €**
- 2003: 187 millions €**
- 2004: 158 millions €**
- 2005: 144,11 millions €**
- 2006: 131,9 millions €**
- 2007: 149 millions €**
- 2008: 156,1 millions €**
- 2009: 134,3 millions €**
- 2010: 153 millions €**
- 2011: 104 millions €**

Toujours moins de bénéficiaires se partagent ce montant

*134 665 salariés en 2012
 150 694 salariés en 2009*

En 2010 pour la première fois de son histoire la CFDT n'a pas signé l'accord de participation estimant que son calcul ne permettrait pas d'atteindre un mois de salaire.
Les faits nous donne, hélas, raison
2010 : 0,73 mois
2011: 0,5 mois
2012: ???
La bourse continue de baisser pour ceux qui placent leur argent dans le compte épargne
Consolation: L'accord Carrefour est un accord dérogatoire qui nous permet de toucher plus que ce que la loi nous accorderait .



La formule de calcul de la RSP :

La Réserve Spéciale de Participation est calculée selon la formule dérogatoire définie dans l'accord de participation de Groupe France de 2010 :

$$RSP \text{ France } 2011 = 10,25 \% \left\{ \underset{A}{(RO + DLI + PRSP)} - \underset{B}{(3,5 \% AN)} \right\}$$

- A : RO = Résultat Opérationnel avant éléments non courants
- DLI = Dépenses de Location Immobilière
- PRSP = Provision de RSP
- B : 3,5% AN où AN = Actifs Nets, B est limité à 10% de A

Le montant de Participation dépend directement du montant du résultat opérationnel consolidé de l'ensemble des sociétés adhérant à l'accord

Formule complète et définitions dans l'accord de participation de groupe France
 Le détail des agrégats sera communiqué au plus tard en juin

Accord participation aux bénéficiaires 2010-2011-2012 : Réunion paritaire du 28 avril, 12 et 26 mai, signé le 17 juin 2010, applicable 1er janvier 2010 **Signataires: FO, CFTC, CAT, CGC Non signataires: CFDT, CGT**

Accord PEE plan d'Epargne Entreprise : Réunion paritaire du 28 avril, 12 et 26 mai, signé le 17 juin 2010 applicable immédiate **Signataires: CFDT, FO, CFTC, CAT, CGC Non signataires: CGT**

Accord PERCO : Réunion paritaire du 28 avril, 12 et 26 mai, signé le 17 juin 2010 applicable immédiate **Signataires: CFDT, FO, CFTC, CAT, CGC Non signataires: CGT**



2002

B: Bénéfice net Fiscal Cumulé
890 millions euros
 C: capitaux propres cumulés
983 millions euros
 S: salaires versés cumulés
2276 millions euros
 VA: Valeur ajoutée cumulée
6324 millions euros
 La réserve spéciale de participation
 s'élève à **189 millions euros**
 et représente pour chaque salarié:
8,34 %
de sa rémunération annuelle brute
2002
 Salariés bénéficiaires
146 968
 Montant moyen brut
1291 euros

2003

B: Bénéfice net Fiscal Cumulé
893 millions euros
 C: capitaux propres cumulés
1 250 millions euros
 S: salaires versés cumulés
2380 millions euros
 VA: Valeur ajoutée cumulée
6593 millions euros
 La réserve spéciale de participation
 s'élève à **187 millions euros**
 et représente pour chaque salarié:
7,92%
de sa rémunération annuelle brute
2003
 Salariés bénéficiaires
148 193
 Montant moyen brut
1264 euros

2004

B: Bénéfice net Fiscal Cumulé
709 millions euros
 C: capitaux propres cumulés
1448 millions euros
 S: salaires versés cumulés
2440 millions euros
 VA: Valeur ajoutée cumulée
6137 millions euros
 La réserve spéciale de participation
 s'élève à **158 millions euros**
 et représente pour chaque salarié:
6,50%
de sa rémunération annuelle brute
2004
 Salariés bénéficiaires
149 460
 Montant moyen brut
1059 euros

2005

B: Bénéfice net Fiscal Cumulé
672 millions euros
 C: capitaux propres cumulés
2369,5 millions euros
 S: salaires versés cumulés
2422,7 millions euros
 VA: Valeur ajoutée cumulée
5817 millions euros
 La réserve spéciale de participation
 s'élève à **144,11 millions euros**
 et représente pour chaque salarié:
5,95%
de sa rémunération annuelle brute
2005
 Salariés bénéficiaires
146 656
 Montant moyen brut
983 euros

2006

B: Bénéfice net Fiscal Cumulé
421 millions euros
 C: capitaux propres cumulés
2259 millions euros
 S: salaires versés cumulés
2572,1 millions euros
 VA: Valeur ajoutée cumulée
6175,6 millions euros
 La réserve spéciale de participation
 s'élève à **131,9 millions euros**
 et représente pour chaque salarié:
5,14%
de sa rémunération annuelle brute
2006
 Salariés bénéficiaires
149 827
 Montant moyen brut
870 euros

2007

La réserve spéciale de participation s'élève à
149 millions euros
 et représente pour chaque
 salarié:
5,62%
de sa rémunération
annuelle brute 2007
 Salariés bénéficiaires
151 234 (149 911)
 Montant moyen brut
985 euros

2008

La réserve spéciale de participation
 s'élève à
156,1 millions euros
 Elle représente pour
 chaque salarié:
5,7%
de sa rémunération annuelle
brute 2008
 Salariés bénéficiaires
150 694
 Montant moyen brut
environ 1000 euros brut

2009

La réserve spéciale de participation
 s'élève à
134,3 millions euros
 Elle représente pour
 chaque salarié:
5%
de sa rémunération annuelle
brute 2009
 Salariés bénéficiaires
142 000
 Montant moyen brut
environ 960 euros brut

2010

La réserve spéciale de participation
 s'élève à
153 millions euros
 Elle représente pour
 chaque salarié:
5,6%
de sa rémunération annuelle
brute 2010
 Salariés bénéficiaires
140 483
 Montant moyen brut
environ 1050 euros brut

Durée de placement recommandée

C

Placements monétaires : RISQUE TRES FAIBLE

Carrefour Court Terme est conçu pour ne jamais être en négatif et préserver son capital (mais un placement financier est toujours risqué). **Très faible rendement** (0,5% à 3% environ). Recommandé pour une épargne à très courte durée de placement (1 an et moins) ou en sécurisation si on ne veut prendre aucun risque.

P

Placements obligations : RISQUE MOYEN

Emprunts d'Etats, de collectivités ou d'entreprises. **Carrefour Prudence** est investi entre 85 % et 100 % en obligations, **Rendement moyen** (entre 0,5% à 5 %, 8,6% en 2009). Risque moyen (-3% en 2008).

ES

Placements diversifiés actions et obligations : RISQUE ELEVE

Carrefour Equilibre Solidaire comporte 50 % d'actions, 42,5 % d'obligations et 7,5 % de titres solidaires (fonds d'Investissement Socialement Responsable). **Carrefour Evolution** comporte 65 % d'actions et 35 % d'obligations. **Rendement élevés**, risque élevé (25% en 2009, -29% en 2008 pour Evolution, 17% en 2009, -24% en 2008 pour Equilibre).

L

Placements actions : RISQUE TRES ELEVE

Titres d'entreprise ou autres instruments financiers investis en actions (sicav, opcvm...).

Carrefour Long Terme est investi à 100 % en actions. **Rendement élevé** (+ 26% en 2009) mais risque de perte fort aussi (- 40 % en 2008). Placement de long terme.

A

Placement en titre de l'entreprise Carrefour : Carrefour Actions

Prise de risque spécifique sur un seul titre. Durée recommandée : plus de 10 ans.

Les rendements sont cités à titre d'exemple sur l'historique des fonds depuis leur création en 2003 (2008 exceptionnel). Se reporter aux performances affichées. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

La participation de groupe : le choix

Je répons : je perçois immédiatement
Ma prime est réintégréée au revenu imposable déclaré au fisc en novembre

Je ne répons pas au bulletin d'option :
affectation par défaut sur le FCPE choisi par le Conseil de Surveillance : **CARREFOUR PRUDENCE**

- sur le PEG : bloqué 5 ans sauf motifs de déblocage anticipé
- une petite quote-part sur le PERCO : bloqué jusqu' à la retraite sauf motif de déblocage anticipé comme l' acquisition de la résidence principale et bénéfice de l' abondement (30% sur le montant).

Mon bulletin d'option

L' épargne placée est exonérée d' impôt sur le revenu

En cas de réponse mal formulée : affectation par défaut sur le PEG (5 ans). Chaque salarié a droit à un arbitrage gratuit par an, les suivants étant facturés 1,50 €, s' il désire ensuite modifier ses choix.

ATTENTION

Si vous ne donnez pas d'indication sur le choix de votre fond de placement, 7% de votre participation seront placés par défaut dans le PERCO. Vous devrez attendre votre départ en retraite pour pouvoir le débloquer.



L' historique des performances

En années calendaires



2012 - dernier jour ouvré de chaque mois

	PEG CARREFOUR ACTIONS	PEG & PERCO CARREFOUR LONG TERME	PEG CARREFOUR EVOLUTION	PEG & PERCO CARREFOUR EQUILIBRE SOLIDAIRE	PEG & PERCO CARREFOUR PRUDENCE	PEG & PERCO CARREFOUR COURT TERME
janvier	Valeur de la part : 17,45 €	268,86 €	5,31 €	40,68 €	131,00 €	130,20 €
	Evolution mensuelle : -0,93%	4,10%	3,11%	2,86%	1,97%	0,10%
	Evolution depuis le 01/01/2012 : -0,93%	4,10%	3,11%	2,86%	1,97%	0,10%

la valeur de la part de Carrefour Actions a été corrélée au 7 octobre avec la valeur du cours de l'action en bourse, et recalculée rétroactivement

Performance 2011	-31,79% 17,61 €	-6,96% 258,28 €	-4,63% 5,15 €	-4,69% 39,55 €	-0,24% 128,47 €	0,98% 130,07 €
Performance 2010	-5,14% 25,82 €	14,83% 277,61 €	12,03% 5,40 €	9,75% 41,50 €	3,81% 128,78 €	0,37% 128,81 €
Performance 2009	26,25% 27,22 €	26,22% 241,76 €	25,19% 4,82 €	16,73% 37,81 €	8,61% 124,06 €	0,80% 128,33 €
Performance 2008	-44,48% 21,56 €	-40,80% 191,54 €	-28,97% 3,85 €	-23,93% 32,39 €	-3,84% 114,22 €	3,28% 127,31 €
Performance 2007	15,22% 38,83 €	0,10% 323,54 €	2,85% 5,42 €	2,01% 42,58 €	0,13% 118,78 €	3,16% 123,27 €
Durée de placement conseillée (environ)	10 ans	10 ans	7 ans	5 ans	3 ans	1 an et moins

CAC 40 depuis début année : 4,39%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

REVENUS ALEATOIRES 2011

En baisse toujours en baisse

2010

5,6% + 1%

6,6%
+ 220 euros

2009

5% + 1,37%

6,37%

2008

5,70% + 1,57%

7,27%

2007

5,62% + 0,87%

6,49%

2002

8,34% + 0,96%

9,30%

2011

4% de participation

0,94% d'intéressement

4,94%

du salaire brut

En 2011 un complément d'intéressement sur l'intéressement 2010 a été versé

2006

5,14% + 1,44%

6,58%

2005

5,95% + 1,12%

7,07%

**Les revenus aléatoires
n'augmentent pas chez Carrefour**



Mobilisons nous !

Une augmentation de l'ensemble des rémunérations

Un supplément d'intéressement.

Revalorisation du titre restaurant, de la remise sur achat, de la prime de transport, du chèque vacances

La sécurisation de nos emplois

Le respect des décisions de justice

L'humanisation des rapports sociaux

La prise en compte de la parentalité

La reconnaissance de l'expérience et de l'ancienneté.

L'amélioration de nos conditions de travail et des horaires

Défendre nos acquis
Améliorer l'existant

*Modération des salaires,
Adaptation des horaires,
Optimisation des emplois.*

*Les trois principes de la négociation 2012
vue par la direction*.*

A nous de leur faire changer d'avis !

*Les négociations dans les hypermarchés
puis dans les filiales vont commencer .*

*Si nous voulons éviter le gel des salaires il
va falloir aller chercher des acquis sociaux*

*Ne laissons pas l'âge des glaces
s'installer chez Carrefour !*

(*Comprendre gel des salaires, extensions jours fériés, dimanche, nocturnes..., suppression de poste et mutation)

Echéance	Réunion	Tâches
25 janvier	NAO 2012	Statistiques et dates
8-9 février	Coordination	Vote plate forme et délégation
9 février	Rencontre DRH	Coordination
16 -26 février	Section	Diffusion revendication
15 février	NAO 2012	Revendications
20 février	Encadrement	Réunion de Réflexion
27 février	NAO 2012	Négociations
28 février	Conseil	Réflexion sur NAO
29 février au 5 mars	Magasin	Consultations salariés
3 mars	Grève ?	Date possible en cas de blocage
6 mars	Délégués syndicaux	Rencontre DS
10 mars	Grève ?	Date possible en cas de blocage
17 mars	Grève ?	Date possible en cas de blocage
13 février au 11 mars	Vacances scolaires	
8-12 mars ???	NAO 2012	Signature ???

Plate forme revendicative 2012		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
233	0	0

**Plate forme
revendicative**

1ère réunion NAO 25 janvier 2012				Vote
1	Thierry Babot	DSC Mérignac	CE Sud-Ouest	Unanimité
2	Philippe Bouvard	Villiers en Bière	CE Ile de France	Unanimité
3	Martine Saint Lanne	Portet sur garonne	Sud-Ouest	Unanimité
4	Dominique Machado	Montesson	Ile de France	Unanimité
2ème réunion NAO 15 février 2012				
1	Sylvain Macé	DSN Adj Chartres	CE France	Unanimité
2	Thierry Babot	DSC Mérignac	CE Sud-Ouest	Unanimité
3	Martine Saint Lanne	Portet sur garonne	Sud-Ouest	Unanimité
4	Nadine Tillaut	Mondeville	Normandie	Unanimité
Paritaire 27 février 2012				
1	Serge Corfa	DSN	CE France	Unanimité
2	Sylvain Macé	DSN Adj Chartres	CE Centre	Unanimité
3	Thierry Babot	DSC Mérignac	CE Sud-Ouest	Unanimité
4	Michel Gay	DSC Beaucaire	CE Sud	Unanimité
5	Edwige Bernier	DSC Sallanches	CE Rhone Alpes	Unanimité
6	Martine Saint Lanne	Portet sur garonne	Sud-Ouest	Unanimité
7	Sophie Monnié	Perpignan	Conseil/Sud/Ouest	Unanimité
8	Dominique Machado	Montesson	Ile de France	Unanimité
9	Corinne Gaumy	Montlucon	Centre	Unanimité
10	Philippe Asker	St Jean de Vedas	Cadre/Sud	Unanimité
Rencontre Encadrement 20 février 2012				
1	Philippe Pallaruelo	Trans en Provence	Agt maîtrise centre auto	Unanimité
2	Jean-Louis Renaux	Villiers en Bière	Cadre parapharmacie	Unanimité
3	Philippe Asker	St Jean de Vedas	Cadre Boucherie	Unanimité
4	Anne Marcou	Massy Siège	Cadre marketing	Unanimité
5	Thierry Troin	Nice TNL	Cadre Textile	Unanimité



Syndicalisme et relations sociales



L'Hyper !

